

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 24027</p>
---	--	---

SEANCE du : 12 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 6 février 2024.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Pierre BUREAU	Constance MACKOW	Philippe ROBIN <i>jusqu'à 19h30</i>
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Thierry BAUDOIN	Bruno COTHOUIS	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Bérandère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Pierre MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Anita BRIFFE	Pascal GABILY	Arnaud PRINTEMPS	
Hélène BROSSEAU	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Sandra CAILTON, pouvoir à Marinette TALLIER	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, pouvoir à Emmanuelle MENARD
Jean-François MORIN, pouvoir à Jean-François MOREAU	Marie JARRY, pouvoir à Bérandère BAZANTAY	Florence BAZZOLI, pouvoir à Pascal GABILY
Sandrine DELUGEAU	Philippe ROBIN <i>à partir de 19h30</i> Pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX	

Secrétaire de séance : Yannick CHARRIER, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

Assistaient également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU - Directeur des services techniques
Thierry NOMBALAY - Directeur des finances



**Demande de subvention 2024 au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) :
Rue du Général Leclerc**

La commune de Bressuire s'est dotée d'une étude de requalification urbaine du quartier Valette en 2018. Un des objectifs de l'étude de requalification est d'améliorer les espaces publics et les liaisons avec le territoire.

Ainsi, il est envisagé de renforcer les connexions douces et leurs qualités entre le quartier et le centre-ville.

La rue du Général Leclerc a été identifiée comme un élément à requalifier dans cette étude. Il est proposé de revoir l'aménagement du tronçon compris entre le Boulevard Lescure et le Boulevard de la République, avec pour principaux enjeux :

- Désenclaver le quartier Valette en affirmant le lien depuis et vers la Ville au droit de la rue du Général Leclerc
- Prendre en compte et assurer la sécurité des usagers dans leurs différents modes de déplacement
- Permettre de répondre aux différents usages (mobilité douce, voitures, bus, stationnement de proximité pour les équipements sportifs), travailler sur le partage véhicule / piéton dans une logique de maximisation des déplacements doux
- Prendre en compte des critères environnementaux (végétalisation des espaces, traitement des surfaces perméables...).

Le montant total des travaux est de 250 000 € HT.

Le montant de subvention sollicité est de 30 % du montant des travaux hors taxes soit 75 000 €.

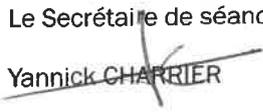
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE DEPOSER** pour l'opération mentionnée ci-dessus une demande de subvention au titre de la DSIL 2024 d'un montant de 75 000 € auprès des services préfectoraux.
- **DE DONNER** tout pouvoir à Madame le Maire ou son représentant, pour signer toute pièce se rapportant à la présente demande de subvention.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,


Yannick CHARRIER



Le Maire,


Emmanuelle MENARD